

6-12 FSH

Société civile à capital variable
Au capital initial de 1 000 euros
Siège social : 36 rue du Louvre 75001 PARIS
885 373 688 RCS PARIS

La « **Société** »

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 14 AVRIL 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le quatorze avril,

- **OPCI BVK-French-Immobilier**, société professionnelle de placement à prépondérance immobilière à capital variable constituée sous la forme d'une société par actions simplifiée au capital initial de 32 567 246,40 euros dont le siège social est situé 16-18 rue de Londres 75009 Paris, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 813 108 933,

Représentée par Invesco Real Estate Management Sàrl, société de gestion de portefeuille agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg (CSSF) sous le numéro A 264, agissant par l'intermédiaire de sa succursale française, et dont le siège social est sis 18 rue de Londres, 75009 Paris et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 813 442 845, dument représentée par Cristiano STAMPA et Marion GENIAUX, Propriétaire de 4 485 000 parts sociales de la Société.

- **OPCI NAEV France**, société de placement à prépondérance immobilière à capital variable constituée sous la forme de société par actions simplifiée au capital de 30 196 000 euros dont le siège social est situé 18 rue de Londres 75009 PARIS et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 883 066 722,

Représentée par Invesco Real Estate Management Sàrl, société de gestion de portefeuille agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg (CSSF) sous le numéro A 264, agissant par l'intermédiaire de sa succursale française, et dont le siège social est sis 18 rue de Londres, 75009 Paris et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 813 442 845, dument représentée par Cristiano STAMPA et Marion GENIAUX, Propriétaire de 2 990 000 parts sociales de la Société.

Ci-après les « **Associés** ».

Total égal au nombre de parts sociales composant le capital social, soit 7 475 000 parts sociales.

Statuant conformément à l'article 12 des statuts, lequel prévoit que les décisions collectives peuvent aussi s'exprimer dans un acte sous seing privé.

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance puis constaté que la société KPMG SA, Commissaire aux comptes de la Société a été régulièrement informée,

Ont pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Suppression de l'article 16 des statuts ;
- Renumérotation des articles des statuts ;
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

(Suppression de l'article 16 des statuts)

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport de la gérance, approuvent la suppression de l'article 16 des statuts : « Rémunération statutaire ».

DEUXIEME DECISION

(Renumérotation des articles des statuts)

Les Associés, en conséquence de la décision précédente, décident de renuméroter les articles des statuts pour tenir compte de la suppression de l'article 16.

TROISIEME DECISION

(Pouvoir pour les formalités)

Les Associés délèguent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés et la Gérance.

Le présent acte est établi et conservé conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil et le procédé de signature permet à chaque partie de disposer d'un exemplaire ou d'y avoir accès. L'exigence d'une pluralité d'originaux est réputée satisfaite.

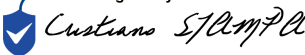
Chaque signataire reconnaît et accepte que la signature électronique qu'il appose sur le présent acte (i) a la même valeur juridique que sa signature manuscrite (ii) présente un niveau de fiabilité suffisant pour l'identifier et garantir son lien avec le présent acte auquel sa signature est attachée et (iii) met en œuvre des moyens techniques qui confèrent date certaine au présent acte et qui en garantissent l'intégrité.

* * *

OPCI BVK-French-Immobilier

Représentée par son Président la succursale en France d'**Invesco Real Estate Management Sàrl**
dument représentée par

Cristiano STAMPA

DocuSigned by:

881F2810C587405...

Marion GENIAUX

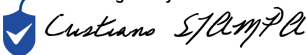
DocuSigned by:

BAF13D45793B4F2...

OPCI NAEV France

Représentée par son Président la succursale en France d'**Invesco Real Estate Management Sàrl**
dument représentée par

Cristiano STAMPA

DocuSigned by:

881F2810C587405...

Marion GENIAUX

DocuSigned by:

BAF13D45793B4F2...